



AIDE SOIGNANT(E)

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Objectifs du service:

- Eviter les hospitalisations quand les soins ne nécessitent pas un plateau technique
- Permettre un prompt retour au domicile après une hospitalisation
- Freiner la perte progressive d'autonomie

Prise en charge

Ce service est gratuit, il est pris en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie dont vous dépendez.

Les bénéficiaires:

- Toute personne de plus de 60 ans
- Toute personne handicapée de moins de 60 ans

Capacité d'accueil:

Le SSIAD bénéficie d'une autorisation de fonctionnement pour une capacité de 38 personnes âgées et de 3 personnes handicapées.

Prestations:

L'équipe d'aides soignantes encadrée par l'infirmière coordinatrice effectue les soins d'hygiène, de prévention et de confort:

- Les soins de nursing: toilette, shampooing, bain de pieds, douche, couper les ongles
- Le lever du patient
- L'aide à l'habillage
- Le coucher si besoin

Fréquence d'intervention:

Le SSIAD intervient 1 à 2 fois par jour, 5 ou 7 jours sur 7, de 8 à 12h et de 15 à 19h, du lundi au dimanche, jours fériés compris.

Les horaires d'intervention sont proposés en fonction des soins et des possibilités du service au plus près du respect du rythme de vie du bénéficiaire.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Contactez-nous au 03 23 66 26 54